



PROTECTION JURIDIQUE

A partir de
5,75 €
TTC mois

AMAGUIZ EST À VOS CÔTÉS
**POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS
ET FAIRE VALOIR VOS DROITS.**


amaguiz.com

une marque 
LE GROUPE
Groupama



À QUOI SERT LA PROTECTION JURIDIQUE AMAGUIZ ?



63% des français
ont déjà rencontré un litige.



Avec la Protection Juridique d'Amaguiz, **vous n'avez plus à renoncer à faire valoir vos droits par manque d'informations, de temps ou de moyens.**



1 personne sur 2
ne connaît pas bien ses droits.



Vous bénéficiez d'un véritable **accompagnement pour assurer votre défense et gérer vos litiges.**



La Protection Juridique, c'est également une vraie protection financière : **vos frais de justice et de procédure** (avocat, huissier par exemple) sont pris en charge jusqu'à **25 000 € par an.**



Si vous n'êtes pas procédurier, les autres le sont...

Amaguiz est à vos côtés pour défendre vos intérêts et faire valoir vos droits !



3 NIVEAUX D'INTERVENTION EN CAS DE LITIGE

1

INFORMATION JURIDIQUE

Par téléphone : des juristes répondent à toutes vos questions juridiques et vous conseillent dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Sur Internet : vous avez accès 24h/24 et 7j/7 à Digidroit, un service d'informations juridiques en ligne depuis votre espace personnel Protection Juridique pour vous renseigner sur vos droits (ressources documentaires, outils de simulation, documents prêts à l'emploi).

2

GESTION AMIABLE DE VOTRE LITIGE

En cas de litige, après étude de votre dossier, nos juristes spécialisés recherchent avec vous, une **solution à l'amiable au mieux de vos intérêts**.

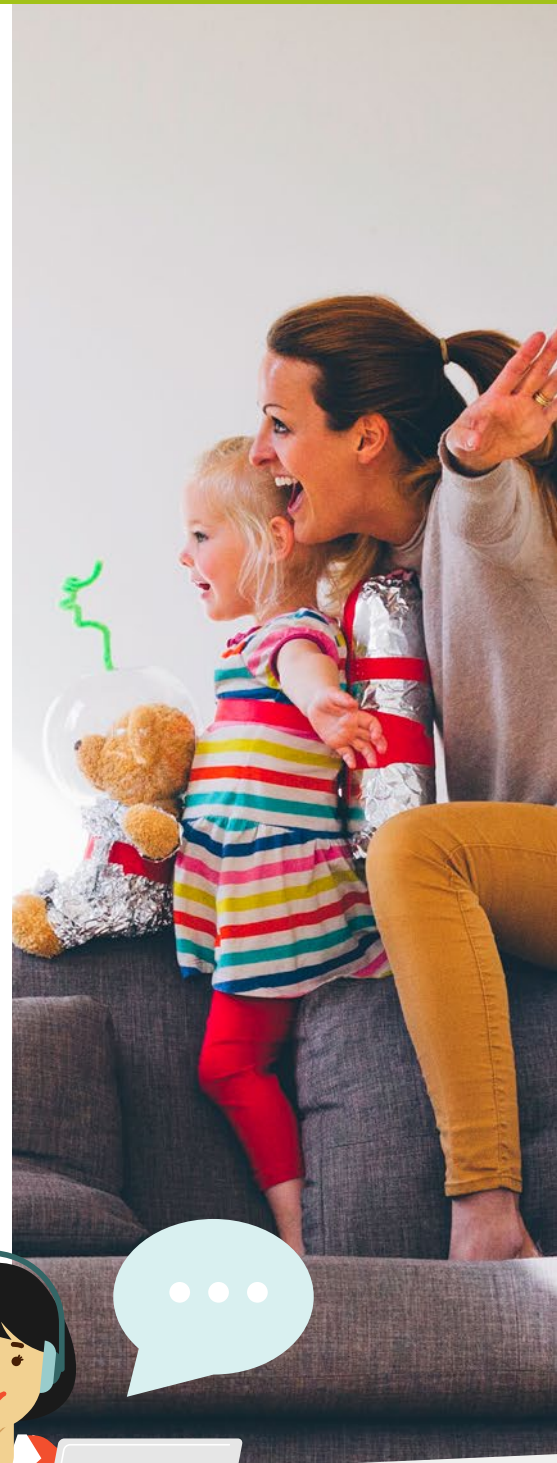
3

ACCOMPAGNEMENT ET PRISE EN CHARGE DE VOS FRAIS DE JUSTICE

Nous sommes à vos côtés et saisissons l'**avocat de votre choix** pour vous défendre devant les tribunaux.

Nous prenons en charge les **frais et honoraires de votre avocat et d'expert** dans le cadre de la procédure **jusqu'à 25 000 € par an***.

« Ne soyez plus seul
pour vous défendre ! »



2 FORMULES selon vos besoins

Formule
ESSENTIELLE

Formule
INTÉGRALE

 <p>CONSOMMATION Bien / Service : litige concernant l'achat, la vente, la détention, la location ou la livraison d'un bien (litige avec un commerçant...) ou d'un service (résiliation forfait téléphonique, dommages occasionnés par le déménageur, litige avec une agence de voyage...) Achat sur Internet : litige relatif à vos achats et prestations commandés sur Internet (achat non reçu, livraison non-conforme...)</p>		
 <p>HABITATION Logement : litige concernant votre résidence principale ou secondaire, avec vos voisins, votre syndic, votre propriétaire... Emplois familiaux : litige avec une assistante maternelle, un employé de maison, une aide-ménagère, l'Urssaf...</p>		
 <p>VÉHICULE Auto / moto : litige concernant un véhicule avec le constructeur, le vendeur, un acheteur, une société de location, un organisme de crédit, un centre de contrôle technique, un garagiste... Infraction au code de la route : prise en charge de votre défense en cas d'infraction sur la route (excès de vitesse, refus de priorité...)</p>		
 <p>VIE QUOTIDIENNE Travail : litige avec votre employeur (contestation d'un licenciement, non-paiement d'heures supplémentaires, modification d'horaires...) Santé : litige avec un professionnel de santé ou un établissement hospitalier (erreur de diagnostic, infection nosocomiale...) Administration : litige vous opposant à l'administration, un service public ou une collectivité locale Association : litige rencontré en tant que membre bénévole d'une association.</p>		
 <p>PROTECTION SOCIALE ET FISCALE Prestations sociales : réclamations concernant vos prestations (Sécurité Sociale, caisse de retraite, pôle emploi, mutuelle...) Redressement fiscal : contestation d'avis de redressement concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation ou foncière.</p>		
 <p>DÉFENSE PÉNALE Défense pénale : poursuite pénale à votre encontre (diffamation, atteinte involontaire à l'intégrité physique...) Aide aux victimes : aide en tant que victime d'une infraction pénale (agression physique ou verbale, escroquerie...)</p>		
 <p>E-RÉPUTATION Suppression de tout contenu dégradant concernant votre réputation numérique (diffamation ou photo portant atteinte à votre réputation sur un réseau social par exemple) et prestation d'enfouissement si nécessaire</p>		
 <p>USURPATION D'IDENTITÉ Litige en cas d'usurpation de votre identité (utilisation frauduleuse de vos plaques d'immatriculation, utilisation de votre identité pour obtenir un crédit à la consommation...)</p>		
 <p>PROPRIÉTAIRE BAILLEUR* Litige avec votre locataire (travaux effectués sans votre accord, refus du locataire de payer les frais d'entretien de la chaudière...)</p>		
 <p>PROTECTION FAMILLE Succession* : litige avec un héritier concernant la succession de vos parents Adoption et filiation* : litige en tant que parent naturel ou adoptant (recherche de paternité, refus d'agrément d'adoption...) Divorce, Pacs* : prise en charge des frais d'avocats en cas de divorce par consentement mutuel ou de dissolution du Pacs Incapacité (tutelle, curatelle) : contestation d'une décision de l'administrateur de la tutelle Dons et legs : contestation d'un don ou legs par un membre de la famille</p>		

TARIFS TTC

5,75 € /mois
69,00 € /an

8,00 € /mois
96,00 € /an

* **A noter** : pour être pris en charge, le litige doit survenir au moins **24 mois** à compter de la prise d'effet du contrat pour les garanties Divorce/Pacs, Succession et Filiation/adoption et **12 mois** pour la garantie Propriétaire bailleur.



LES POINTS FORTS DE L'OFFRE

- Une **solution complète** pour défendre vos intérêts et faire valoir vos droits.
- Un véritable **accompagnement dans la résolution de vos litiges** de la vie quotidienne.
- La prise en charge de vos **frais de justice devant les tribunaux jusqu'à 25 000 € par an**.
- **L'excellence de notre équipe de juristes** reconnue par la certification ISO 9001.



amaguiz.com

une marque



AUTO



HABITATION



ACCIDENTS DE LA VIE



PROTECTION JURIDIQUE



CHIEN CHAT



EMPRUNTEUR



SKI